



A.M.O.P.A
Association des Membres
de l'Ordre des
Palmes Académiques
(Section de Suisse)

31^e Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2021

**par vidéoconférence ZOOM
organisée par Elisabeth Kleiner**

PROCÈS-VERBAL

Membres excusés : Philippe Abplanalp, Georges Andrey, Colette Aye, Janine Bezaguet, Marc Blatter, Peter Bloch, Éric Fumeaux, Jean Guinand, Renaud Lallement, Loris Petris, Abbé Jean-Pierre Schaller, Niklaus Schatzmann, Dusan Sidjanski, Mireille Venturelli, Zavoche Houchangnia

Membres présents : Claudine Brohy , Gilbert Dalmas, Sylviane Dupuis, André Hurst, Elisabeth Kleiner, Christine Le Quellec Cottier, Georges Maeder, Laurent Passer, Alain Petitpierre, Rémy Hildebrand, Peter Schnyder, Philippe Terrier

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue du Président
2. Acceptation du procès-verbal de l'AG 2019 à Fribourg
3. Rapports du président, du trésorier, des vérificatrices des comptes
- 4a. Approbation des rapports : résultat des bulletins de vote
- 4b. Renouvellement provisoire du comité : résultat des bulletins de vote
5. Programme d'activités
6. Divers

1. Accueil et message de bienvenue par le Président

Georges Maeder salue les membres présents et les remercie de leur patience pour les problèmes initiaux de connexion ! Il remercie vivement Elisabeth Kleiner d'avoir organisé cette AG en ligne. Il est navré que quelques membres, après une connexion initiale réussie, n'aient pu se reconnecter par la suite en raison des caprices de la technique.

2. Acceptation du procès-verbal de l'AG 2019 à Fribourg

Approuvé à l'unanimité.

3. **Rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes**

Les différents rapports sont approuvés.

Elisabeth Kleiner lit cinq messages de reconnaissance envers le travail du comité, envoyés par Mesdames et Messieurs Philippe Abplanalp, Georges Andrey, Sylviane Dupuis, l'Abbé Jean-Pierre Schaller, le professeur Dusan Sidjanski (qui souligne l'importance des conférences lors des assemblées générales), Niklaus Schatzmann.

4a. **Approbation des rapports : résultat des bulletins de vote (Elisabeth Kleiner)**

Président : 15 oui, 0 non, 2 abstentions,
Trésorier : 16 oui, 0 non, une abstention,
Vérificatrices : 17 oui, 0 non, 0 abstention.

4b. **Renouvellement provisoire du comité : résultat des bulletins de vote (Elisabeth Kleiner)**

Tous les membres du comité sont réélus avec 16 voix et une abstention. Le président d'honneur Patrick Cantor aurait préféré un vote à bulletin secret ; le président souligne les conditions exceptionnelles du vote de cette année; il fait remarquer que le vote électronique correspond globalement à cette exigence et que le vote par courrier postal offre également cette possibilité, sans mentionner le recours à l'abstention qui reste à disposition pour exprimer ses réserves. Il assure Patrick Cantor que le comité examinera sa proposition lors d'une prochaine séance. L'ancien président Laurent Passer ajoute toutefois que, même en présentiel, il est très rare que l'on ait demandé le vote à bulletin secret lors des assemblées générales de la section.

5. **Programme d'activités 2021/2022 : présenté par Georges Maeder au nom du comité**

- **Relations avec les sections de France voisine**
AMOPA Haute-Savoie 74 : poursuite de nos contacts et relations (par l'entremise du vice-président Alain Petitpierre)
- **Soutien au Choix Goncourt de la Suisse (Fonds Leuba)**
Financement de l'édition 2021 du Prix Goncourt organisé par 7 universités suisses + EPFZ (Zavoche Houchangnia)
- **Semaine de la langue française et de la francophonie 2022**
Participation aux activités organisées par les associations romandes de Berne (Elisabeth Kleiner) et par l'AMOPA-Ticino (Gilbert Dalmas)
- **Revue de l'AMOPA : contribution émanant de membres de la section suisse**
No 233, septembre 2021, article de M. Claude Reichler, de l'Université de Lausanne, pour un numéro tournant autour de la géographie des voyages
- **AG 2022**
La ville de Zurich a été évoquée par le comité comme lieu de la tenue de nos assises annuelles. La visite du Musée national suisse est évoquée par Laurent Passer. Notre membre zurichois, Monsieur Schatzmann, pourrait nous fournir quelques pistes pour le choix du lieu de réunion.

Sylviane Dupuis propose aussi la Maison de la littérature à Genève ; Alain Petitpierre rappelle que, à plusieurs reprises, Genève et sa proche banlieue ont accueilli l'AG et qu'il est important de respecter une alternance entre les trois régions linguistiques suisses. À retenir néanmoins pour l'avenir !
- **Liens avec l'Ambassade de France à Berne**
Participation aux activités mises sur pied par l'Ambassade dès que celles-ci reprendront leur cours normal

6. Divers

Décorations et promotions suisses dans l'Ordre des Palmes académiques 2021 :

Décret du 4 janvier 2021 du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) portant promotion et nomination dans l'Ordre des Palmes académiques dans le « contingent ministériel de l'engagement dans la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 » (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) :

- **au titre d'Officier :**
M. **Georges Maeder**, président de la section suisse de l'AMOPA

- **pour leur distinction par le titre de Chevalier :**
Mme **Laetitia Gabernet**, présidente de l'Association des familles francophones de Bâle, Bâle (AFFB)
Mme **Veerle Henninot**, directrice de l'École française internationale de Berne, Berne
M. **Jean-Philippe Coen**, collaborateur scientifique à l'École polytechnique de Zurich, enseignant à l'Université de Zurich, Villars-sur-Glâne

Comme d'habitude, avec les félicitations d'usage, le comité a invité les nouveaux décorés à rejoindre l'AMOPA – Suisse

- **Assemblée générale de l'AMOPA, Paris, 15 juin 2021**

Georges Maeder a accordé sa procuration à Monsieur Michel Lechevalier, membre du CA de l'AMOPA-FRANCE, pour transmettre la voix de la section suisse lors du vote des 6 résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire de l'AMOPA nationale du 15 juin 2021 à Paris. Avec l'accord du comité de la section suisse, il a approuvé les comptes de l'exercice 2020 ainsi que l'affectation du résultat (résolutions 1 et 2) et donné quitus au président et au trésorier de l'AMOPA nationale (résolution 3).

Il a aussi soutenu la résolution 4 fixant le tarif de l'abonnement à la REVUE à **18 euros** et la résolution 5 présentant le budget 2021.

Enfin, il a répondu positivement à la résolution 6 relative à **une nouvelle convention de partenariat entre l'AMOPA et les associations de l'étranger**, version qui offre le double avantage d'être plus simple et plus avantageuse aux sections de l'étranger :

« L'Assemblée générale de l'AMOPA décide, sur proposition du Conseil d'administration du 15 septembre 2020, d'adopter la nouvelle convention de partenariat entre l'AMOPA et les associations de l'étranger. Le fonds de mutualisation est alimenté par les cotisations annuelles de 1000 euros versée par l'AMOPA nationale. L'association de l'étranger verse une redevance annuelle de 4 euros par membre pour participer à la prise en charge administrative par le secrétariat du siège. Cette redevance de **4 euros** ne vaut pas adhésion à l'AMOPA nationale. L'adhésion nationale, avec droit de vote, est soumise au paiement de la cotisation annuelle d'adhésion à l'AMOPA. »

Tout comme l'AMOPA – Suisse, les sections françaises, du fait du plafonnement des décorations remises, déplorent une baisse de leurs effectifs.

L'assemblée se clôt à 11h25

Georges Maeder, Alain Petitpierre